



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mercredi 19 août 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Gilles Chagnon, Pierre Lanthier, Cédric Tessier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Yess Gacem, directeur adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Mathieu Bélanger, Linda Brouillette, Audrey Bureau, Daniel Champagne, Mike Duggan, Francine Craig et Jean-François LeBlanc.

CE-2020-524

SOUSSION 2019 SP 436 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉFECTION DE LA RUE BROAD - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CITEK, s.e.n.c., 99, rue Crémazie, bureau 104, Gatineau, Québec, J8Y 3P1, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour le projet de réfection de la rue Broad, pour un montant total approximatif de 172 763,94 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission -déposée le 8 juin 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30828-106-94609	111 056,08 \$	Aqueduc, égout, sentiers cyclable, ponts, trottoirs - 18-3040 – Honoraires professionnels – Rue Broad - Saint-Laurent/Allumettières
18-14013-040-94610	36 201,68 \$	Honoraires professionnels - Projets d'infrastructure - 18-3040 - Rue Broad – Saint-Laurent
18-17030-011-94611	10 498,75 \$	Plan d'action capitale du vélo ét. - Lien cyclable rue Parker
04-13493	7 513,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 494,33 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 août 2020.

Adoptée

CE-2020-525

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - CENTRE AQUATIQUE LUCIEN-HOULE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement au centre aquatique Lucien-Houle, dossier RS-20-060, comme illustré au plan numéro CRO-20-137 du 21 mai 2020, le tout afin d'implanter du stationnement limité à 2 heures, de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi, excepté les détenteurs de permis pour 54 cases de stationnement du centre aquatique Lucien-Houle.

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-137 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-526

SOUSSION 2020 SP 086 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DES BOULEVARDS LABROSSE ET SAINT-RENÉ EST - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - PIERRE LANTHIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., 480, boulevard de la Cité, bureau 200, Gatineau, Québec, J8T 8R3, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour les services consultatifs, l'élaboration de concepts, les services de coordination, les études préparatoires, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres, ainsi que les services durant la construction pour le projet de « Réaménagement de l'intersection des boulevards Labrosse et Saint-René Est », pour un montant total de 287 582,37 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 juin 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;
- autorise la firme WSP Canada inc., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réaménagement de l'intersection des boulevards Labrosse et Saint-René Est;
- autorise la firme WSP Canada inc., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réaménagement de l'intersection des boulevards Labrosse et Saint-René Est;
- confirme son engagement à soumettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et aux autorités concernées, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14013-010-94612	262 601,03 \$	Honoraires professionnels - Projets d'infrastructure - 16-3057 – Intersection des boulevards Labrosse et Saint-René
04-13493	12 506,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	12 475,04 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 août 2020.

Adoptée

CE-2020-527

ACQUISITION DE SERVITUDES - LOT 3 557 256 DU CADASTRE DU QUÉBEC – COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE - BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE DU PARC - ISABELLE N. MIRON

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la capitale nationale (CCN) est propriétaire du lot 3 557 256 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, situé le long du boulevard de la Cité-des-Jeunes, près du boulevard Riel;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire effectuer la construction d'une piste cyclable en bordure du boulevard de la Cité-des-Jeunes et qu'une partie de la construction de la piste cyclable se fera sur une propriété de la CCN;

CONSIDÉRANT QU'à la suite des négociations, la CCN a soumis à la Ville de Gatineau une lettre d'entente proposant de céder deux servitudes réelles de 49 ans sur une partie du lot 3 557 256, du cadastre du Québec pour un montant total de 3 194,63 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville devra également verser une compensation de 331 \$ pour la coupe d'arbres effectuée sur les terrains de la CCN, laquelle sera exigible lors de l'émission, par la CCN, du permis d'accès aux terrains :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser l'acquisition de deux servitudes réelles de 49 ans sur une partie du lot 3 557 256 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie totale de 166,7 m² (parcelle 1 : 148,9 m² et parcelle 2 : 17,8 m²), et ce, aux conditions prévues à la lettre d'entente négociée et soumise à la Ville de Gatineau par la CCN, pour la somme de 1 028,54 \$ plus frais, TPS et TVQ, soit un total de 3 194,63 \$;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière à signer la lettre d'entente;
- d'autoriser le Service du greffe à préparer les documents nécessaires relatifs à la transaction et à coordonner toutes les étapes pour donner suite à la présente;
- d'autoriser le trésorier à puiser, à même le poste budgétaire 06-30749-006, un montant de 3 194,63 \$ requis pour l'acquisition des servitudes ainsi qu'un montant de 331 \$ plus les taxes applicables (compensation pour coupe d'arbres) et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 août 2020.

Adoptée

CE-2020-528 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-25 POUR UN MONTANT TOTAL DE 294 283,00 \$ POUR LA PÉRIODE DU 25 JUIN AU 1^{ER} JUILLET 2020**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-25 d'un montant de 294 283,00 \$ pour la période du 25 juin au 1^{er} juillet 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 août 2020.

Adoptée

CE-2020-529 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-26 POUR UN MONTANT TOTAL DE 210 127,88 \$ POUR LA PÉRIODE DU 2 AU 8 JUILLET 2020**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-26 d'un montant de 210 127,88 \$ pour la période du 2 au 8 juillet 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 août 2020.

Adoptée

CE-2020-530 **SOUMISSION 2019 SP 192 - AUTORISER UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE POUR UNE BANQUE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES DE 770 HEURES AINSI QUE LES FRAIS INHÉRENTS AU DÉPLACEMENT AFIN DE CONTINUER DE RECEVOIR LES SERVICES D'UNE RESSOURCE EXTERNE DE LA FIRME GESTISOFT**

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-434 du 19 juin 2019, adjugeait un contrat à la firme Gestisoft, pour la migration à la version de Pivotal 6.5 et l'exploitation du logiciel de gestion des requêtes citoyens pour le 311;

CONSIDÉRANT QUE des heures supplémentaires ainsi que les frais inhérents au déplacement s'avèrent nécessaires afin de continuer de recevoir les services d'une ressource externe de la firme Gestisoft pour réduire les risques, assurer une livraison des prochaines étapes du projet et faire le transfert de connaissance adéquat avec les ressources du Service de l'informatique de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant cumulatif des honoraires supplémentaires excède la limite de 10 % prévue au règlement ou supérieur à 200 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un montant supplémentaire d'approximativement 129 691,80 \$ à la firme Gestisoft, 87, rue Prince, bureau 410, Montréal, Québec, H3C 2M7, pour une banque d'heures supplémentaires de 770 heures ainsi que les frais inhérents au déplacement afin de continuer de recevoir les services d'une ressource externe de la firme Gestisoft portant ainsi le contrat au montant total approximatif de 1 066 225,50 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2021 et 2022, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-18032-002-94613	118 425,90 \$	Projet numéro 103 – Logiciel de plaintes et requêtes Canu - Matériel
04-13493	5 640,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 625,90 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 août 2020.

Adoptée

CE-2020-531

PROJET DE FERMETURE DE LA RUE PRINCIPALE - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - AUDREY BUREAU

CONSIDÉRANT QUE la rue Principale avait été identifiée pour l'aménagement de corridor sanitaire lors d'une présentation au comité exécutif du 16 juin 2020;

CONSIDÉRANT QU'après analyse et consultation auprès des commerçants, que le projet de corridors sanitaire comme celui de la rue Jacques-Cartier ne pouvait pas être implanté sur la rue Principale;

CONSIDÉRANT QU'il y a un besoin de relancer et de dynamiser cette artère commerciale;

CONSIDÉRANT la demande de fermeture de rue pour le projet de construction du Carré British;

CONSIDÉRANT QUE les deux projets de fermeture de rue ne peuvent pas se réaliser en même temps;

CONSIDÉRANT QUE le projet de corridor sanitaire sur la rue Jacques-Cartier nous permettra de parfaire nos connaissances pour les concepts de rue partagée et de vélorue :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise le report de la fermeture de la rue Principale à l'année 2021;
- autorise le trésorier à engager la somme de 50 000 \$ à même le budget du plan directeur vélo pour ce projet.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 août 2020.

Adoptée

CE-2020-532

SUBVENTION DE 5 500 \$ - SOUTIEN POUR LES ACTIVITÉS 2020 DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PLATEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE

CONSIDÉRANT QUE l'Association des résidents du Plateau, organisme à but non lucratif, a fait une demande de subvention pour ses activités 2020;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette désire subventionner ces activités à même son budget discrétionnaire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 500 \$ à l'ordre de l'Association des résidents du Plateau, 18, rue du Sirocco, Gatineau, Québec, J9A 0G3, à titre de subvention pour leurs activités 2020.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	5 500 \$	Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette – District électoral du Plateau – Aménagement - Subventions

Les virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79934-692	8 000 \$		Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette – District électoral du Plateau – Aménagement – Équipement non capitalisable
02-79934-972		8 000 \$	Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette – District électoral du Plateau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 août 2020.

Adoptée

CE-2020-533

PROLONGATION DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES - 2015 SP 090-1 – ERP CONNEX INC. - ACQUISITION ET IMPLANTATION D'UN PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉ - SYSTÈME PIVO - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par ses résolutions numéros CE-2016-279 du 13 avril 2016 et CE-2017-73 du 1^{er} février 2017, octroyait à la firme ERP Connex inc., un contrat pour l'acquisition et l'implantation d'un progiciel de gestion financière intégrée pour un montant total de 3 776 315 \$ incluant les taxes, ainsi qu'un montant de 2 630 490 \$ pour l'entretien sur une période de 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-431 du 19 juin 2019, autorisait les services supplémentaires offerts par la firme ERP Connex Inc., pour le développement de solutions personnalisées, la préparation des différentes formations requises pour les futurs utilisateurs du nouveau système financier et le support supplémentaire lors des phases de tests et de déploiement pour un montant maximum de 1 490 041 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE du développement et des correctifs additionnels sont toujours nécessaires afin d'obtenir un système financier robuste, fiable et qui répond à des besoins de fonctionnement particuliers à la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service été soumise par la firme ERP Connex inc., afin de prolonger le support supplémentaire lors des phases de tests et de déploiement;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de gouvernance du projet PIVO et le Comité de gouvernance PDI sont d'accord avec la proposition soumise :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les services supplémentaires offerts par la firme ERP Connex inc., 2540, boulevard Daniel-Johnson, bureau 110, Laval, Québec, H7T 2S3, pour la prolongation du support supplémentaire lors des phases de tests et de déploiement pour un montant maximum de 1 005 041 \$ taxes incluses.

En incluant l'entretien sur 10 ans, ces services supplémentaires portent le contrat à un montant de 8 901 887 \$ incluant les taxes.

Le directeur du Service des finances est autorisé à signer la demande de changement y découlant.

Compte tenu des disponibilités budgétaires existantes, les fonds supplémentaires nécessaires à la mise en place des éléments précédents, au montant de 377 737 \$, seront pris à même le Plan directeur informatique.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 août 2020.

Adoptée

CE-2020-534

SOUSSION 2019 SP 080 - AUTORISER UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS ADDITIONNELS DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DU MANDAT - MESURES DE JAUGEAGE, RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET BATHYMÉTRIQUES À LA FIRME SNC-LAVALIN GEM QUÉBEC INC.

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-228 du 10 avril 2019, adjugeait un contrat à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. pour les services professionnels d'une firme spécialisée en relevés bathymétriques et hydrométriques afin de réaliser le jaugeage en période de crue des tronçons, les relevés topographiques permettant de déterminer la ligne d'eau au sol des tronçons ainsi que les relevés bathymétriques;

CONSIDÉRANT QUE des services professionnels supplémentaires ont été nécessaires et autorisés pour la réalisation du mandat;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant cumulatif des honoraires supplémentaires excède la limite de 10 % prévue au règlement ou supérieur à 200 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un montant supplémentaire de 54 797,09 \$ incluant les taxes, à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc., 360, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 1P5, pour des services professionnels d'une firme spécialisée en relevés bathymétriques et hydrométriques.

De plus, avec le montant supplémentaire, le coût total du contrat représente un montant de 310 501,49 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-18018-001-94614	50 036,96 \$	Mise à jour des zones inondables - Honoraires
04-13493	2 383,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 377,04 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 août 2020.

Adoptée

CE-2020-535 CONGÉDIEMENT DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 114186

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 114186 est suspendu avec solde pour fin d'enquête depuis le 25 février 2020;

CONSIDÉRANT QUE la période de crise liée à la pandémie COVID-19 a occasionné la suspension des activités régulières;

CONSIDÉRANT QUE l'enquête a été complétée et que les conclusions principales sont à l'effet que l'employé s'est mis dans des situations de conflit d'intérêts et qu'il a fait preuve de malhonnêteté;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit de fautes graves entraînant le bris irrémédiable du lien de confiance qui doit exister entre un employeur et ses employés;

CONSIDÉRANT la position concertée du service concerné et du Service des ressources humaines eu égard à la présente recommandation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil le congédiement de l'employé numéro 114186.

Adoptée

CE-2020-536 SOUMISSION 2020 SP 231 - LOCATION D'UN RÉSEAU À LARGE BANDE - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Vidéotron ltée, 612, rue Saint-Jacques, 18^e étage sud, Montréal, Québec, H3C 4M8, pour la location d'un réseau à large bande pour la section 1 – Réseau de fibres, pour une durée de trois ans, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 406 728,19 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 13 juillet 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés, au 1^{er} janvier de chaque année, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Le comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2021, 2022 et 2023 afin de donner suite à la présente dans le poste budgétaire 02-13450-334 – Infrastructure – Télécommunication informatique.

De plus, ce comité autorise le Service des finances à procéder par appel d'offres sur invitation pour la section 2 – Service Internet afin d'assurer une redondance de fournisseurs de service Internet.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 août 2020.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^c GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif